



Envoi par courriel et par télécopieur : 819 757-3084

Québec, le 23 mars 2009

Madame Lucie Roger
Directrice générale et trésorière
Ville de Malartic
901, rue Royale, C.P. 3090
Malartic (Québec) J0Y 1Z0
lroger@ville.malartic.qc.ca

**Objet : Projet minier aurifère Canadian Malartic
Questions complémentaires de la commission d'enquête
en date du 23 mars 2009**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier vous soumet les questions suivantes :

1. Est-ce que la Ville serait prête à se voir céder le secteur de la fosse d'extraction et du plan d'eau créé à la fin de l'exploitation en vue d'un éventuel développement récréotouristique ?
2. Quels sont les problèmes ou enjeux identifiés par la Ville concernant l'approvisionnement en eau potable actuel et futur, ainsi que ceux liés à l'exploitation et à la protection de l'aquifère localisé dans l'esker ?

Une réponse de votre part serait appréciée d'ici le 30 mars prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience publique qui se tiendra à compter du 14 avril 2009 à Malartic.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne Lacoursière
Coordonnatrice du secrétariat de la commission